

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 MAI 2019

Conseillers en exercice : 29 - Conseillers présents : 26

Conseillers votants : 28

Convocation du 17 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois du mois de mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Mortagne sur Sèvre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Monsieur Alain BROCHOIRE, Maire.

Etaient présents : Alain BROCHOIRE, Dominique RIPAUD, Christine PAGEARD, Evelyne ANNEREAU, Philippe MASSÉ, Laurence ROMPION, Damien ROY, Françoise RETAILLEAU, Véronique GIRARDEAU, Yann POUVREAU, Arnaud BILLARD, Claude MEL, Henia ERNOUL, Olivier SOURICE, Bénédicte BOSSARD, Dominique COUSSEAU, Sophie JAUD, Vincent BÉNÉTEAU, Amandine BRIAULT, Patrice COIRIER, Marina BEAUFRETON, Joël VOYAU, Claude GIRARDEAU, Michel COGE, Kévin GIRARDEAU, Martine CATTEAU.

Excusés : Sandrine MUNAR qui a donné procuration à Yann POUVREAU, Véronique ROUGEON qui a donné procuration à Claude GIRARDEAU.

Absent : Laurent GRIMAULT

Secrétaire de Séance : Vincent BÉNÉTEAU

OBJET : DENOMINATION DE LA VOIE DE LIAISON AU CHAINTREAU

Afin de numéroter les cinq logements individuels de Vendée Habitat au Chaintreau il convient de dénommer la voie de liaison créée entre la rue de l'Industrie et la rue Michel Girard.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

sur proposition de la commission cadre de vie réunie le 2 avril 2019 ;

DECIDE de dénommer la voie de liaison « allée Julie Challet ».

DONNE à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme
Le Maire
Alain BROCHOIRE
Signé par : Alain Brochoire
Date : 27/05/2019
Qualité : Mortagne sur Sèvre Maire

